

ASSOCIATION DES RIVERAINES ET RIVERAINS DU LAC JOSEPH (ARRLJ)
42^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)
DIMANCHE 9 JUILLET 2017, 9H
ÉCOLE JEAN XXIII, RUE DUBLIN, INVERNESS

Présences : 54 membres

ADMINISTRATION

SUJET	ÉLÉMENTS D'INFORMATION	SUIVI	ÉCHÉANCE
1.1 - Ouverture de l'Assemblée	<p>Il est proposé par M. Gaétan Paquet, appuyé par M. Pierre Bergeron et résolu à l'unanimité l'ouverture de l'assemblée à 9 h 05.</p> <p>M. Yvon DesRochers, président de l'Association, souhaite la bienvenue aux membres présents à cette 42^e assemblée générale annuelle (AGA).</p> <p>Il présente les personnes qui sont actuellement membres du conseil d'administration (CA) de l'Association.</p> <p>Le président remercie les commanditaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Location d'outils Desjardins de Plessisville à titre de fournisseur de beignes et café; - Pronature de Plessisville qui offre une canne à pêche d'une valeur de 120 \$ ainsi qu'une carte-cadeau de 25 \$ comme prix de présence; - 3 paires de billets du théâtre de St-Pierre-Baptiste aussi comme prix de présence. <p>Il profite de l'occasion pour remercier tous les membres qui ont agi bénévolement, au sein de l'Association, au cours de la dernière année.</p>		
1.2 - Vérification du quorum	Après un décompte des présences plus de 10 % des membres sont présents à l'AGA. Le quorum étant établi, l'assemblée est légalement constituée.		
1.3 - Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée du 9 juillet 2017	<p>Le président fait la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée et invite les membres à proposer des ajouts s'ils le jugent pertinent.</p> <p>Il est proposé par M. Pierre Bégin, appuyé par M. Richard Paquet et résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour.</p>		

<p>1.4 - Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 10 juillet 2016</p>	<p>M^{me} Sonya Gagnon, secrétaire de l'Association, fait la lecture du procès-verbal de l'AGA tenue le 10 juillet 2016.</p> <p>Après correction, il est proposé par M. Gaétan Paquet, appuyé par M. Pierre Bégin et résolu à l'unanimité l'adoption du procès-verbal de l'AGA 2016.</p>		
<p>1.5 – Présentation et dépôt du rapport financier 2016</p>	<p>M. Sébastien Lemay, trésorier de l'Association, présente le rapport financier 2016.</p> <p>Les revenus pour l'année 2016 s'élèvent à 29 702 \$ alors que les dépenses totalisent 23 299 \$. Par conséquent, l'Association a un surplus de 6 403 \$ pour l'année 2016.</p> <p>L'Association dispose ainsi d'une marge de manœuvre lui offrant la possibilité d'entreprendre la réalisation de dossiers jugés prioritaires pour la qualité de l'eau du lac.</p> <p>Il est proposé par M^{me} Noëlla Gagné, appuyé par M. Pascal Coulombe et résolu à l'unanimité l'adoption du rapport financier 2016.</p>		
<p>1.6 – Présentation par M. Gilles Brochu, président de l'organisme GROBEC</p>	<p>À l'aide d'une présentation visuelle, M. Brochu démontre les problématiques de la rivière Bécancour causées par ses tributaires, les sédiments provenant des mines et des affluents, les plantes envahissantes, les bandes riveraines déficientes, les fosses septiques non conformes, les déversements des systèmes d'aqueduc des villes en amont, l'épandage d'engrais dans les champs, etc. et ainsi détériore le bassin versant lac Joseph. M. Brochu informe les membres que notre lac est au niveau méso-eutrophe (moyennement à très endommagé).</p> <p style="text-align: center;"><i>Pour de plus amples détails, vous référer à la présentation à l'aide du lien suivant:</i> http://www.lacjoseph.com/bassin-versant/</p>		
<p>1.7 – Plan directeur pour la qualité de l'eau et revégétalisation</p>	<p>Les actions de l'Association dans le cadre du Plan directeur pour la qualité de l'eau se sont poursuivies en 2016. Le président rappelle les 9 thèmes du plan directeur 2015-2020 et en précise l'état d'avancement :</p>	<p>À chaque année</p>	<p>2020</p>

	<ol style="list-style-type: none"> 1. Revégétalisation de la bande riveraine et la protection de la rive par une règlementation municipale : Une distribution de petits arbres a été effectuée par l'Association aux 22 résidents riverains souhaitant participer à la revégétalisation des berges du lac. 2. Sensibilisation par le site Internet de l'ARRLJ : voir le sujet 1.8 3. Analyse de l'eau en coop. avec le RSVLQ : L'analyse de la qualité et de la clarté de l'eau se poursuit cette année. 4. Projet de règlementation nautique : voir le sujet 2.3 5. Caractérisation ichtyologique (poissons) : L'Association est toujours en attente du rapport final. 6. Vidange systématisée des installations septiques : Suivi de dossier : la MRC de L'Érable reprendra l'étude de notre dossier à l'automne. 7. Inventaire des milieux humides : L'Association a reçu les rapports. Elle est à réviser les conclusions et à apporter des actions. 8. Inventaire des plantes aquatiques envahissantes : L'Association a reçu les rapports. Elle est à réviser les conclusions et à apporter des actions. 9. Responsable de secteurs et de dossiers : voir le sujet 3.2 		
1.8 – Site Web – nouveau	<p>Le site, en ligne, a été présenté aux membres. Le président a également démontré l'utilisation que chacun pouvait en faire, ainsi que son utilité. Le président rappelle l'utilité du babillard et la disponibilité de cet onglet pour tous les membres. Celui-ci présente le formulaire d'inscription et explique comment le remplir. Il invite les membres à l'utiliser pour tout article à vendre, à louer ou à donner.</p> <p>Les membres sont invités à consulter le site Web régulièrement pour bénéficier des mises à jour des informations ainsi que des nouveautés publiées.</p> <p>Une page Facebook du site Web sera créée dans les prochaines semaines et sera active en septembre.</p>		

--	--	--	--

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU DU LAC JOSEPH

2.1 – Réseau de surveillance volontaire des lacs – résultats 2016	<p>Le phosphore est élevé mais stable. La chlorophylle (algues) est en prolifération. Le carbone (visibilité dans l'eau) a augmenté donc, diminution de la clarté de l'eau.</p>		
2.2 – Projet paléolimnologique sur 4 années	<p><i>Rappel d'une étude demandée par l'ARRLJ, effectuée par un groupe d'experts de l'Institut national de recherche scientifique (INRS) en 2002 afin de trouver des solutions pour contrer le vieillissement prématuré du lac Joseph. En 2006, il a été prélevé 4 carottes d'un diamètre de 7 cm et d'une longueur variant entre 30 et 60 cm, ceci à l'aide d'un carottier à percussion, à différents endroits dans le lac (étude paléolimnologique). À la suite de cette démarche, il en a découlé les résultats issus des analyses des rapports anormaux liées probablement aux activités anthropiques en amont qui ont perturbé la nature sédimentaire du lac Joseph. Ces apports sont notamment caractérisés par le changement de densité et de composition chimique du sédiment du bord du lac. Ce bouleversement est particulièrement visible à ce que l'on peut relier comme étant l'époque de vidange et de dragage du lac Noir afin d'y établir une mine à ciel ouvert. Des études plus poussées, dont certaines peuvent être très coûteuses, permettront de vérifier le modèle proposé et d'établir précisément l'impact qu'ont eu les activités industrielles dans la région.</i></p> <p>En 2006, l'ARRLJ n'avait pas les moyens financiers ni l'appui du milieu pour poursuivre le projet avec l'étude suggérée.</p> <p>Aujourd'hui, avec l'aide de GROBEC, le projet est redémarré, c'est-à-dire, pouvoir démarrer le projet de reconstitution paléolimnologique de l'évolution des lacs du bassin de la rivière Bécancour. Les données recueillies lors de la première étude en 2006 serviront au nouveau projet. Le budget est de 252 000\$ sur 4 années. Le financement provient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Université Laval - GROBEC - MRC des Appalaches - MRC de l'Érable - Ville de Thetford Mines - Les municipalités de St-Ferdinand, Inverness etd'Irlande - Association du lac à la Truite - Irlande - Association du lac William - Association des riveraines et riverains du lac Joseph 	4 années	

Tous ces acteurs ont déboursé au total 252 000\$ pour démarrer l'étude et la poursuivre sur 4 années.

Étude paléolimnologique

Projet :

- Caractériser l'état naturel
- Identifier les causes précises des problématiques
- Déterminer le degré de détérioration du milieu
- Évaluer l'ensablement causé par l'accumulation des sédiments
- Identifier la provenance des sédiments

Résultats attendus :

- Meilleure connaissance des perspectives de rétablissement des lacs afin de freiner la dégradation
- Identifier les couches de sédiments déposés au fond des lacs au fil du temps (lac Joseph = accumulation de 12 pouces de sédiments divers)
- Effectuer une datation radiométrique qui permettra de détecter des changements historiques au niveau de la provenance et du taux d'accumulation des sédiments et ainsi déterminer les années de provenance des sédiments.
- Fournir des indications détaillées concernant l'évolution de l'état atrophique des lacs. Il sera ainsi possible de caractériser l'état naturel des lacs, de déterminer si leur capacité de support a été franchie et d'identifier avec certitude les causes spécifiques de l'ensablement et de l'envasement et de l'eutrophisation.

Objectifs :

- Améliorer grandement la qualité de l'eau
- Obtenir, à même le projet, l'évaluation des coûts pour chaque action future à poser
- Obtenir un portrait global et comparatif des changements survenus dans le bassin de la rivière Bécancour

Avantages :

- Opportunité de compléter cette étude en collaboration avec M. Olivier Jacques, natif de Thetford Mines, pour la réalisation de son doctorat de l'Université Laval sous la supervision de professeur Raynald, réputé dans le domaine.

Comme l'étude est un projet effectué par une université, qui est reconnu par le Gouvernement provincial, l'étude sera reconnue.

Actions suivant les résultats de l'étude :

	<ul style="list-style-type: none"> - Documentation essentielle pour la planification de la gestion des plans d'eau avant d'effectuer des travaux futurs - Mise en évidence d'éléments à prioriser pour leur préservation et leur restauration - Obtenir de l'aide financière des autorités gouvernementales et autres partenaires - Avec ces actions ciblées et financières, nous serons en mesure de préserver la qualité et améliorer l'état de la rivière Bécancour et ainsi préserver la qualité de vie et la valeur de vos propriétés. - Les acteurs principaux et nos successeurs auront besoin de cette étude afin de prendre des actions appropriées. 		
<p>2.3 – Sécurité et réglementation nautique – information pour tous</p>	<p>Les conditions pour appliquer la réglementation du lac sont complexes. Le manque d'appui des municipalités, également du Gouvernement n'aide pas les démarches que souhaite prendre l'Association.</p> <p>Suite à notre participation en tant que membre de la coalition de navigation, le projet de réglementation sera entamé par le biais d'un projet de Loi. Celui-ci est en rédaction à ce moment. Il sera déposé auprès du gouvernement fédéral à l'automne. Les membres de la coalition demandent à ce que le gouvernement fédéral puisse déléguer aux MRC et aux municipalités le choix de régler les petits plans d'eau du Québec. Les Associations des lacs pourront ainsi s'assurer, auprès des MRC et des municipalités, de l'avancement de la réglementation et de l'application de celle-ci.</p> <p>La tarification de mise à l'eau des bateaux provenant des non-résidents demeura la même en 2017 qu'en 2016.</p> <p>Motomarines en embarcations motorisées : 40\$.</p> <p>Dès l'an prochain, les taux seront ajustés pour être comparable au lac William.</p> <p>Proposition de réglementation pratique : vu l'impossibilité de régler le lac pour l'instant, des panneaux de recommandations seront affichés, au débarcadère ainsi qu'aux campings, portant l'inscription suivante :</p> <p style="text-align: center;">RECOMMANDATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plage horaire suggérée pour tous les sports nautiques entre 10h et 18h. • Plage horaire à privilégier pour les pêcheurs avant 10 h et après 18 h. <ul style="list-style-type: none"> • Les embarcations de promenade peuvent circuler en tout temps. 	<p>Automne 2017</p>	<p>Été 2017</p>

	<p>De plus, les bateaux de 20 pieds et moins ainsi que les pontons de 24 pieds et moins seront acceptés dans les descentes. Les autres seront refusés. Le but étant de limiter la dégradation des berges créée par les embarcations imposantes et les moteurs puissants.</p> <p>Les riverains pourront circuler avec leurs bateaux, mais seront sensibilisés lors de l'achat d'un nouveau bateau et priés d'appliquer les recommandations souhaitées.</p>		
--	---	--	--

AUTRES SUJETS

3.1 – Chemins	<p>Le président rappelle l'importance de nommer un responsable pour chacun des chemins autour du lac, surtout lorsque ceux-ci ne sont pas verbalisés. S'il n'y a pas de responsable attribué, un chemin ne peut bénéficier des subventions afférentes à son entretien puisqu'alors aucune personne ne peut assurer la saine gestion des sommes d'argent qui y seraient allouées.</p>		
3.2 – Postes à combler	<p>Postes à combler sur le conseil d'administration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 poste pour le secteur des Bois-Francs à St-Pierre-Baptiste - 2 postes pour le secteur du lac Joseph - 1 poste pour le chemin de la Seigneurie - 1 poste pour le chemin des Chalets Ouest 		
3.3 – Nominations de nouveaux membres du CA en remplacement des membres sortant	<p>M. Éric Pellerin, responsable du camping Chasse et Pêche de Plessisville</p>		
3.4 – Varia, questions et tirage de prix de présence	<p>Un riverain suggère que la charte de l'ARRLJ actuelle soit amendée afin d'officialiser le fait qu'un représentant de chemin n'a pas à siéger sur le CA de l'Association.</p> <p>Un membre a également posé une question à M. MacMillan, propriétaire des chemins du secteur Bellevue, concernant la propriété des fossés de ce secteur et de leur entretien. Cette question sera reprise lors d'un prochain rassemblement du secteur.</p> <p>Il a été demandé à ce que l'ordre du jour soit publié sur le site Web de l'Association ce qui sera fait pour les prochaines AGA.</p>		

	<p>Les membres déplorent le manque d'implication et de participation de la ville de St-Pierre-Baptiste à l'étude paléolimnologique. Le président informe les membres que la ville a refusé de participer au projet et que de nouvelles discussions seront entamées à l'automne auprès du nouveau conseil municipal. Le président encourage tous les riverains de St-Pierre-Baptiste à sensibiliser leur ville au projet auprès de leurs futurs dirigeants.</p> <p>Une demande a été faite par un membre à M. Tanguay de la municipalité d'Inverness, présent à l'Assemblée, qu'à la sortie du chemin du lac Joseph soit dégager les bords de route d'arbres et arbustes, car la visibilité est nulle et dangereuse.</p> <p>Tirages de prix de présence :</p> <p>1^{er} prix de présence : la canne à pêche de chez Pronature a été remportée par M. Pascal Coulombe du secteur des Chalets Est</p> <p>2^e prix de présence : la carte-cadeau de chez Pronature a été remportée par M. Denis Boutet du secteur lac Joseph</p> <p>3^e, 4^e et 5^e prix de présence : 3 paires de billets pour la pièce de théâtre de St-Pierre-Baptiste qui s'intitule "<i>Hôtel Wong en folie</i>" ont été remportées par Mme Boutet du secteur lac Joseph, M. P Pelletier du secteur Hamilton et Mme Marcoux du secteur chemin du lac Joseph.</p>		
3.5 – Levée de l'Assemblée	<p>Le président remercie la participation à l'Assemblée des membres ainsi que M. Brochu pour sa présentation. Il remercie également tous les partenaires qui soutiennent la mission de l'Association, notamment les 3 municipalités, GROBEC, la MRC de L'Érable, environnement Canada, le Ministère des Transports, l'association forestière du Québec du sud su Québec.</p> <p>Il est proposé par M. Yvon Desrochers, appuyé par Mme Sonya Gagnon et résolu à l'unanimité la fermeture de l'Assemblée à 12 h 05.</p>		